



### SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

# Jean Claude Gakosso invite à une action concertée

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a invité, dans une adresse faite mercredi devant les membres du corps diplomatique, à une prise de conscience croissante sur la nécessité d'adopter des solutions communes en vue de protéger les écosystèmes forestiers contre la déforestation à travers une action collective lors du sommet des trois bassins forestiers tropicaux prévu du 26 au 28 octobre à Brazzaville. « Cette gestion concertée qui se veut respectueuse de la souveraineté des Etats vise à enclencher un partenariat stratégique et à permettre aux pays des trois bassins de peser tant soit peu dans les négociations internationales sur le climat », a-t-il déclaré.

Page 16

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso



### TRANSPORT FLUVIAL

## Le bateau "Ville de Brazzaville" bientôt sur cale



Après un premier voyage effectué avec beaucoup de difficultés, le 27 juillet dernier sur Bétou, dans le département de la Likouala, le bateau « Ville

de Brazzaville » sera bientôt remis à quai du fait d'anomalies techniques.

Pour son deuxième et dernier voyage amorcé ce 5 octobre, en attendant sa remise en état, le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a indiqué qu'un autre bateau d'une puissance de 700 chevaux a été loué pour le convoier afin de garantir aux passagers à bord un voyage sécurisé et prévenir tout danger le long du fleuve.

Page 3

### INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Le Caria lance ses activités

Le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria) de Brazzaville, destiné à former les jeunes aux nouveaux métiers digitaux tels que la cyber sécurité, a été officiellement lancé hier par le ministre en charge de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, au titre de la rentrée académique 2023-2024. Logé au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso de Kintélé, le Caria dispense des cours sur l'usage de l'intelligence artificielle dans les systèmes judiciaires et la problématique liée aux droits de l'homme. Il se fixe pour objectif de combler le déficit des talents locaux en matière de gestion du futur data center national en construction.

Page 5

### STATUT PARTICULIER

## La Fénatrec réclame l'application

La Fédération nationale des travailleurs de l'enseignement du Congo (Fénatrec) a revendiqué hier, dans une déclaration faite à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des enseignants, l'application du statut particulier des agents de l'éducation dans sa partie financière ainsi que le paiement des soldes d'activités dues aux enseignants de toutes catégories.

Instituée en 1966 par recommandation de l'Organisation internationale du travail et l'Unesco fixant les critères de références relatifs aux droits et responsabilités des enseignants, cette journée permet de réfléchir au soutien dont ils ont besoin pour déployer pleinement leur talent et leur vocation.

Page 3

### EDITORIAL

## Poser les bases

Page 2

## ÉDITORIAL

## Poser les bases

La préservation des grands écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales constitue à l'heure actuelle un enjeu prioritaire pour l'humanité. Au regard de l'accélération du changement climatique et de son impact nocif sur la planète, elle invite à poser des bases solides à travers des actions concertées.

La tenue, du 26 au 28 octobre à Brazzaville, du sommet des trois Bassins forestiers tropicaux relève de la prise de conscience collective face aux menaces que représente ce phénomène pour l'humanité tout entière. Ces assises permettront également de rapprocher et d'harmoniser les points de vue des différentes parties prenantes afin de proposer des solutions susceptibles de protéger les écosystèmes forestiers contre la déforestation.

Pays hôte de cette rencontre, le Congo qui enregistre depuis quelques temps une hausse des températures aux nombreux risques, tant pour l'espèce humaine que pour la faune et la flore, entend saisir l'occasion pour enclencher un partenariat stratégique avec les pays qui composent les trois bassins : Congo, Amazonie et Bornéo-Mékong.

L'adresse du ministre congolais des Affaires étrangères aux ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques s'inscrit dans ce contexte. A l'évidence, créer une vraie dynamique qui protège les écosystèmes forestiers contre la déforestation exige des réponses globales à travers une coopération sud-sud.

**Les Dépêches de Brazzaville**

## AFRIQUE CENTRALE

## La CEEAC sollicite l'apport du Sénat dans le règlement des cotisations statutaires

L'ambassadeur, chef du bureau de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Beaudoin Bernard Hamuli Kabarhuza, a échangé le 4 octobre à Brazzaville avec le président de la chambre haute du Parlement congolais, Pierre Ngolo, à qui il a sollicité l'appui dans le règlement des cotisations statutaires, en vue du bon fonctionnement de la communauté.



Pierre Ngolo échangeant avec Beaudoin Bernard Hamuli Kabarhuza/Adiac

« J'ai sollicité au président du Sénat sur demande du président de la Commission, Gilberto Da Piedade Verissimo, qu'il puisse en tant que représentant de la population pousser le gouvernement à libérer les moyens pour que la CEEAC fonctionne convenablement. C'est notre communauté et elle ne peut pas bien fonctionner si les Etats ne lui accordent pas les moyens surtout avec la mise en place de la Contribution communautaire d'intégration (CCI) », a déclaré Beaudoin Bernard Hamuli Kabarhuza.

Il a également informé le président du Sénat des activités de

la CEEAC, notamment celles que les chefs d'Etat des pays membres ont recommandé à l'institution depuis le sommet de Libreville, au Gabon. Il a aussi rappelé que des instructions précises, en ce qui concerne le travail sur la paix, la sécurité, les questions économiques, les infrastructures, le développement humain ont été données par les chefs d'Etat.

Le chef du bureau de la CEEAC au Congo a, en outre, présenté les félicitations de l'ambassadeur, président de la Commission de la CEEAC au président du Sénat pour sa réélection à la tête de cette chambre parlementaire, ainsi que celles de la CEEAC au

gouvernement et au chef de l'Etat pour la réussite du cycle électoral qui a commencé en 2021 par l'élection présidentielle et qui vient de se clôturer par les élections sénatoriales du 20 août dernier. « C'est un travail de maître qui a été fait et qui prouve la stabilité du pays et les efforts de la démocratisation. C'est très important de reconnaître cet effort qui a été fait par le Congo », a précisé le fonctionnaire de la CEEAC, ajoutant que « la CEEAC a douze membres et nous suivons le développement démocratique dans tous ces pays ».

**Jean Jacques Koubemba**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonu

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

## TRANSPORT FLUVIAL

## Le bateau « Ville de Brazzaville » bientôt sur cale

Malgré son premier voyage effectué avec beaucoup de difficultés, le 27 juillet dernier sur Bétou, dans le département de la Likouala, le bateau public « Ville de Brazzaville » sera bientôt remis à quai à cause de sérieuses « anomalies techniques ». Le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, l'a annoncé le 5 octobre, lors du lancement du dernier voyage de ce navire en direction de la même localité.

Le bateau « Ville de Brazzaville » a quitté le port public de Brazzaville ce jeudi à 12 heures, devant le ministre de tutelle, avec plus de 500 passagers à bord et rempli de marchandises. Ce sera sa dernière aventure sur le fleuve Congo avant qu'il ne soit remis sur cale, en raison des défaillances techniques graves constatées lors de son précédent voyage.

« Le bateau « Ville de Brazzaville » qui effectue son deuxième voyage sur Bétou présente quelques problèmes techniques très sé-

rieux. Pour prévenir le pire en plein trafic, nous avons loué un autre bateau en très bon état, d'une puissance de 700 chevaux pour le convoier à destination. Au regard des dispositions que nous avons prises, nous rassurons les passagers que le trajet va s'effectuer en toute quiétude, mais après ce voyage, ce navire sera immédiatement mis à sec afin de le remettre en état », a expliqué Guy Georges Mbacka.

Doté de deux étages et comptant 138 couchettes de 2e classe ; 32 couchettes tou-



La photo de famille des officiels Adiac Il intègre l'axe 4 du plan stratégique de notre établissement sur la transformation numérique(...) Nous comptons donc sur le centre pour qu'il ait une importante activité de recherche », a lancé cette autorité académique, avant d'appeler le gouvernement à faciliter un meilleur accès à internet au sein de son établissement. La volonté du gouvernement

Lorsqu'il reprenait le trafic le 27 juillet dernier après plus de six ans d'interruption, le

bateau « Ville de Brazzaville » avait suscité de l'espoir au sein de la population riveraine qui en sert comme principal moyen de communication. Son arrêt précoce et brutal annoncé va encore nourrir des inquiétudes et faire grincer les dents dans toute cette partie aquatique.

Firmin Oyé

**« Le bateau « Ville de Brazzaville » qui effectue son deuxième voyage sur Bétou présente quelques problèmes techniques très sérieux. Pour prévenir le pire en plein trafic, nous avons loué un autre bateau en très bon état, d'une puissance de 700 chevaux pour le convoier à destination. Au regard des dispositions que nous avons prises, nous rassurons les passagers que le trajet va s'effectuer en toute quiétude, mais après ce voyage, ce navire sera immédiatement mis à sec afin de le remettre en état »**

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Nouveau challenge pour le Caria

Le Centre africain de recherche en intelligence artificielle (Caria) a lancé ses activités, le 5 octobre, au titre de la rentrée académique 2023-2024. Des jeunes y seront formés aux nouveaux métiers digitaux, y compris des magistrats dans le cadre de la consolidation de l'État de droit et de la cybersécurité.

Le coup d'envoi des activités du Caria de Brazzaville a été donné par le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, Léon Juste Ibombo, en présence des autorités académiques et locales. Logé au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN) de Kintélé, le centre propose des segments sur l'usage de l'intelligence artificielle (IA) dans les systèmes judiciaires, l'impact de l'IA dans le service public de la justice, la problématique des droits de l'homme, l'éthique de l'IA et la gouvernance.

Au cours des prochains mois, au moins 600 étudiants seront formés AWS Cloud computing de Amazone, en mode virtuel et en présentiel, dans le but de combler les déficits des talents locaux en matière de gestion du futur data center national en construction. 160 magistrats des juridictions du pays vont bénéficier d'une formation en ligne, tandis que 80 autres magistrats renforceront leurs capacités (en présentiel) dès novembre prochain sur l'IA, l'État de droit et la cybersé-



rité. Le troisième programme Caria Power 2023-2024 prévoit des modules liés à l'environnement réglementaire de type bac à sable (Sandboxing), au profit des agences de régulation, des membres de l'assemblée des régulateurs des télécommunications de l'Afrique centrale. Ce programme institué en partenariat avec l'Alliance Smart Africa vise à créer un marché commun

des télécommunications et des Technologies de l'information et de la communication au sein de la sous-région.

La rentrée du Caria constitue un repère pour l'université de Kintélé et renforce sa visibilité à l'étranger, s'est félicité le président de l'UDSN, le professeur Ange Antoine Abena. « On ne peut pas parler de l'UDSN sans faire allusion au Caria...

La photo de famille des officiels Adiac Il intègre l'axe 4 du plan stratégique de notre établissement sur la transformation numérique(...) Nous comptons donc sur le centre pour qu'il ait une importante activité de recherche », a lancé cette autorité académique, avant d'appeler le gouvernement à faciliter un meilleur accès à internet au sein de son établissement. La volonté du gouvernement

d'offrir au marché d'emplois des compétences locales, dont le pays aura besoin pour son développement socioéconomique, a signifié le ministre Léon Juste Ibombo. « Notre centre aspire à être le creuset où les esprits les plus brillants se rencontrent pour repousser les frontières de l'intelligence artificielle. À travers des programmes de formation de calibre mondial, nous nous engageons à façonner la prochaine génération de leaders et des cadres dans ce domaine dynamique », a-t-il ajouté.

Ouvert en février 2022, le Caria est censé contribuer à la recherche scientifique et la mise en exergue de nouveaux domaines de recherche sur l'intelligence artificielle au service de l'homme. Institué par l'État congolais et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le centre représente le point central des chercheurs africains, en vue de mener et diffuser des travaux de recherche avancés.

Fiacre Kombo

## GOUVERNANCE CLIMATIQUE

## Recommandations pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles

La Rencontre pour la paix et les droits de l'homme, ONG dirigée par Christian Mounzé, a organisé le week-end dernier, dans un hôtel de la place, un atelier multi-acteurs d'évaluation des progrès relatifs aux jalons prioritaires et de suivi des processus sur l'initiative pour les forêts d'Afrique centrale (Cafi), l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et autres processus émergents.

Ce cadre d'échange a permis aux acteurs de la société civile, représentants des administrations publiques, sociétés forestières, communautés locales, à la population autochtone et aux professionnels des médias de s'engager pleinement dans le suivi d'évaluation des progrès afin d'élaborer une feuille de route qui permettra aux gouvernants d'aboutir aux objectifs fixés, notamment l'amélioration de la gouvernance climatique et l'utilisation durable des ressources forestières et foncières.

Cet atelier s'est inscrit dans le cadre du projet « Utiliser les politiques européennes pour protéger les droits et réduire la déforestation mondiale », en rapport avec le programme NICFI (Norway's International Climate and Forest Initiative) avec l'appui technique de FERN et le soutien financier de l'Agence norvégienne de développement (Norwegian Agency for Development Cooperation, NORAD).

A l'issue des échanges, plusieurs recommandations ont été formulées et adoptées en vue de renforcer l'impact et les résultats dans la mise en œuvre des initiatives émergentes de gouvernance des ressources naturelles auxquelles le Congo est partie prenante, et améliorer leur application dans le pays.

En effet, la République du Congo s'est engagée dans plusieurs mécanismes de gouvernance comme l'Initiative pour les forêts d'Afrique



Des participants RPDH

centrale (CAFI), l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), l'Accord de partenariat volontaire (APV) et la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) pour préserver ses forêts et contribuer à la lutte contre les changements climatiques, a rappelé Fabrice Séverin Kimpoutou, chercheur à la RPDH dans la contextualisation de l'atelier. « Le pays a aussi procédé, d'une part, à la réforme de sa législation forestière et foncière, avec la loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant Code forestier et la loi numéro 21-2018 du 13 juin 2018 relative aux "règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en République du Congo", et mis en route des programmes tel que le Programme d'utilisation durable des forêts (PUDT) au compte de la

mise en œuvre de ces initiatives », a-t-il ajouté. Ces politiques, a-t-il poursuivi, témoignent des avancées réalisées par le Congo dans sa gouvernance des ressources naturelles. Mais, malgré ce constat, les participants à l'atelier ont identifié quelques faiblesses importantes et des liens manquant dans cette gouvernance, notamment l'absence de recevabilité et le non-respect du Consentement libre informé et préalable (CLIP), la faible concertation et coordination des mesures climatiques intuitives, le faible engagement du secteur privé et de certaines entités étatiques à l'ITIE. Ces faiblesses constituent de véritables défis nécessitant des réflexions profondes en matière de conformité aux jalons prioritaires de CAFI correspondant à la période 2022-2024, à savoir la gestion durable des forêts, l'aménagement du territoire,

la sécurisation du foncier rural et la gouvernance des secteurs mines, hydrocarbures et infrastructures.

En effet, pour améliorer ce contexte, les participants recommandent, entre autres, à toutes les institutions publiques et le secteur privé impliqués dans la gouvernance forestière, foncière et climatique de Réformer la loi foncière en tenant compte des préoccupations de toutes les parties prenantes et mettre en œuvre des stratégies de vulgarisation de ce texte ; consulter et impliquer effectivement toutes les parties prenantes, en particulier les communautés locales et populations autochtones et propriétaires terriens dans l'élaboration du Plan national d'affectation des terres. Les participants demandent aussi le renforcement des capacités du personnel de l'administration forestière dans le cadre d'une opéra-

tionnalisation effective du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL) ; le renforcement de la répression des actes de corruption, le trafic d'influence et autres antivauteurs ; l'adoption de la loi sur les bénéficiaires effectifs et la publication du registre y relatif.

Ils ont aussi noté le respect des droits fonciers coutumiers des populations autochtones comme prévu par la loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones ; Reformuler la législation sur les indemnisations des dommages agricoles afin de l'adapter aux réalités actuelles ; Promouvoir la certification forestière. La mise en place et l'actualisation des cadastres foncier, forestier, minier, pétrolier, dans le but de prévenir les conflits liés à la superposition des terres ; Poursuivre le programme de l'aménagement des forêts et la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion.

Clôturant les travaux, le coordonnateur de la RPDH, Christian Mounzé, a remercié les participants pour l'intérêt qu'ils ont accordé à ces travaux. Il les a appelés à continuer à discuter et échanger. « Le chemin est encore long, nous devons continuer ce plaidoyer entre la société civile et le gouvernement », a-t-il souligné.

Charlem Léa Itoua

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

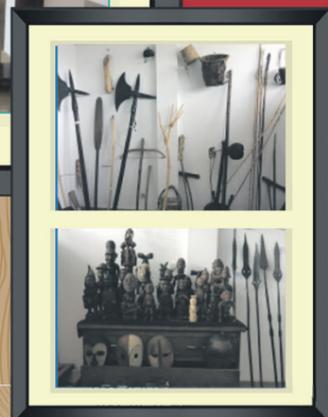
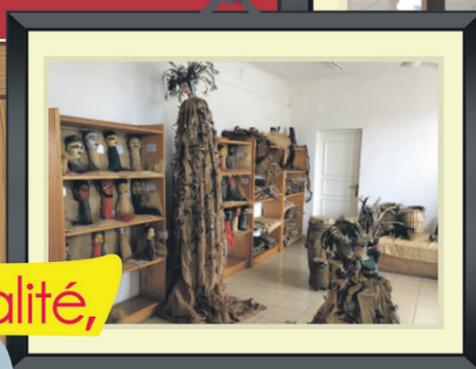
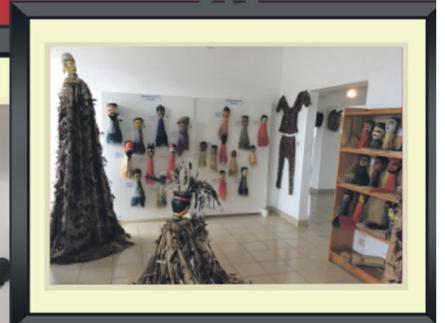
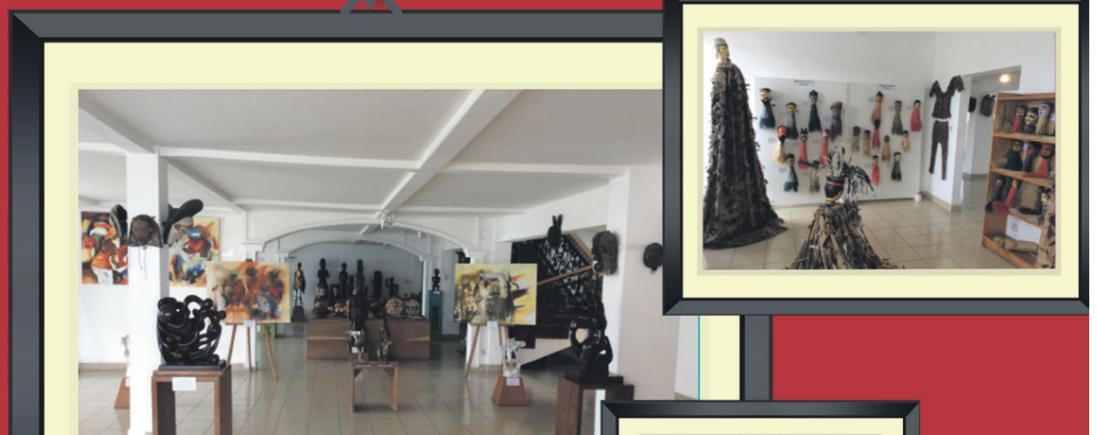
galerie CONGO  
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila)  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## EDUCATION

## La Fenatrec plaide pour la revalorisation du métier d'enseignant

Dans le cadre de la célébration, le 5 octobre, de la Journée mondiale de l'enseignant, la Fédération nationale des travailleurs de l'enseignement du Congo (Fenatrec), structure affiliée à la Concertation pour la revalorisation de la profession d'enseignant (CRPE) a fait état des différents problèmes que rencontre cette catégorie professionnelle.

La déclaration de la Fenatrec, lue par le secrétaire général de cette structure, Christophe Mongo Ondiala, met en valeur le talent des enseignants.

« *Etre enseignant, c'est avoir la chance unique de transformer durablement la vie des autres en contribuant à façonner un avenir durable et en favorisant l'épanouissement de chacun. Pour autant, le monde est confronté à une pénurie d'enseignants sans précédent, aggravée par une dégradation de leurs conditions de travail et surtout de leur statut* », souligne la déclaration.

Les membres de la Fenatrec ont profité de cette journée



Les membres de la Fenatrec après la lecture de la déclaration/Adiac

pour demander l'application des recommandations de la vingt-cinquième session du conseil national de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire dont le plaidoyer pour une augmentation du

quota de recrutement du personnel enseignant et administratif ; la tenue régulièrement des commissions administratives paritaires en guichet unique ; la mise en place d'une plateforme inter-

ministérielle chargée d'examiner les préoccupations des enseignants, et autres.

Notons que la Journée mondiale des enseignants a été célébrée cette année sur le thème « Les enseignants

dont nous avons besoin pour l'éducation que nous souhaitons : l'impératif mondial de remédier à la pénurie d'enseignants ». Cette journée commémore la signature de la recommandation entre l'Organisation mondiale du travail et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture concernant la condition du personnel enseignant de 1966 qui fixe les critères de référence relatifs aux droits et aux responsabilités des enseignants ainsi que les normes fixant leur formation initiale et continue, leur recrutement, leur emploi et les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

**Rude Ngoma**

## COOPÉRATION

## Le Congo et la Russie discutent de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique et la Corporation d'Etat de l'énergie atomique (Rosatom) russe ont discuté, le 5 octobre, à Brazzaville, des domaines dans lesquels l'énergie nucléaire à des fins pacifiques aidera le Congo dans sa marche vers le développement dans divers secteurs.

« *L'énergie nucléaire à des fins pacifiques est utile dans les domaines prioritaires nationaux de développement socio-économiques comme l'agriculture, la santé, l'industrie, l'environnement* », a fait savoir la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, lors de la séance de travail entre experts congolais et russes de Rosatom, en présence de l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik.

Après les échanges sur les domaines prioritaires nationaux, les deux parties ont planché sur des solutions d'énergie nucléaire proposées par Rosatom ainsi que les secteurs potentiels dans les applications non électriques de l'énergie nucléaire. Pour



Échange entre les parties congolaise et russe/Adiac

le diplomate russe, Gueorguy Tchepik, la coopération dans ce secteur offre la possibilité de création d'emploi dans les différentes filières concernées.

Il convient de rappeler que le 13 février 2018 à Moscou, le Congo et la Russie signaient

un mémorandum dans le domaine de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Lequel mémorandum prévoit l'utilisation pacifique des applications nucléaires et la construction d'un centre de recherche nucléaire au

Congo.

La réunion tenue le 5 octobre à Brazzaville entre experts congolais et russes, sous l'égide de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique,

le Pr Delphine Edith Emmanuel, en présence de l'ambassadeur Gueorguy Tchepik s'inscrit dans le cadre de ce mémorandum pour harmoniser les actions visant à faciliter sa concrétisation.

**Rominique Makaya**

### AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Appui à l'Application de Loi sur la Faune Sauvage (PALF), une initiative de la Fondation Aspinall, est à la recherche d'un avocat spécialisé dans le domaine de l'environnement pour assurer la défense des affaires liées aux crimes environnementaux portées devant les tribunaux par le Ministère de l'Économie Forestière de la République du Congo.

Pour recevoir les Termes de Références (TDR) de ce marché, veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante [recrutement2016congo@gmail.com](mailto:recrutement2016congo@gmail.com), en y attachant votre CV. Veuillez noter que seuls les profils répondant aux critères spécifiques seront pris en compte.

La date limite pour l'obtention de ces TDR est fixée au 18 Octobre 2023.



UNITE D'EXECUTION DU PROJET AEP-LOUDIMA  
 Financement : Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)  
 BP : 2120 Brazzaville Tel : (00242) 05 547 17 98 / 06 658 11 11  
 Email : badea\_uep@yahoo.fr, deeamboulou@yahoo.fr  
 Avis d'Appel d'Offres (AAO)



## APPEL D'OFFRE N° : AAO-01-2023/MEH/DGH-UEP-LDM

1. Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité de la BADEA (Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique), des fonds, afin de financer les travaux du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Loudima et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. L'appel d'offre est ouvert aux : « Entreprises arabes ou africaines dont plus de 50% des parts sociales appartiennent à des personnes physiques ou morales de nationalité arabe ou africaine ». Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) à travers la Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) sollicite des offres sous pli fermé répondant aux qualifications requises pour la réalisation des travaux d'alimentation en eau potable de la ville de Loudima en un lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance des documents d'Appel d'offres et obtenir des informations tous les jours ouvrables de 8 h 00 à 14h30, à l'adresse mentionnée ci-après :

- Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH);  
 - Direction Générale de l'Hydraulique (DGH);  
 - Unité d'Exécution du Projet (UEP);  
 - BP : 2120 Brazzaville;  
 - Tel : (00242) 05 547 17 98 / 06 658 11 11;  
 - Email : badea\_uep@yahoo.fr.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal dans au moins trois (03) marchés de nature ou de complexité similaires au cours des dix (10) dernières années d'une valeur minimale de 4 000 000 000 FCFA chacun, exécutés de manière satisfaisante et achevés dans les règles de l'art, pour l'essentiel. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes

/ technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section III;

- Étendue des Travaux, Expérience de marchés de travaux à titre d'entrepreneur au cours des dix (10) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions;  
 - Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de 10 000 000 000 FCFA qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (05) dernières années;  
 - Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de 1 500 000 000 FCFA. (voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées)

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir le DAO complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus (point 4) contre un paiement non remboursable d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA. Le paiement

devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du projet N° 30015 24203 10120002412 22, Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), Agence de Poto - Poto / Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au niveau de l'UEP de projet contre remise d'un récépissé.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 novembre 2023 à 12 h 00 GMT+1.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de 50 000 000 F CFA valable 30 jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 120 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 21.1 des IS et au DPAO.

Fait à Brazzaville, le 4 Octobre 2023

La Coordination du Projet

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/MEH-DGH/UEP-AEP LDM 2023

Le Gouvernement de la République Congo a obtenu auprès de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) un prêt destiné à contribuer au financement du « Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de LOUDIMA ».

La Direction Générale de l'Hydraulique par intermédiaire de l'Unité d'Exécution dudit Projet (UEP), conformément aux dispositions de l'Accord de Prêts signé avec la BADEA, a l'intention d'utiliser une partie du montant de celui-ci pour effectuer les paiements au titre de recrutement d'un Consultant chargé du volet Information - Education et Communication (IEC) du projet. Cette consultation se réalisera en trois phases : (i) Une première phase de diagnostic socio-sanitaire, (ii) une seconde phase de renforcement des capacités des acteurs locaux en matière d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement, et (iii) une troisième phase d'inventaire des futurs abonnés du service public d'eau.

La durée de la mission est estimée à 08 mois et l'équipe clé de la mission doit être constituée d'un Chef de mission (Expert Sociologue) et de deux experts (environnementaliste et géomaticien). D'une manière générale, le Consultant sera responsable vis-à-vis du Maître d'Ouvrage de l'ensemble des activités d'Information, d'Education et de Communication (IEC) du projet.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux ONGs (Organisation Non Gouvernementale) nationales évoluant dans la sensibilisation des communautés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement en République du Congo.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure une

copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres ou une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires, le caractère similaire des références sera analysé en fonction de la nature de services (sensibilisation), de l'ampleur des marchés correspondants, de leur date de réalisation plus ou moins récente, de la localisation géographique de la réalisation des services et de l'expertise technique à mobiliser (équipe clé).

Le Maître d'ouvrage dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés

sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Consultation pour la réalisation des Services requis.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, pour le 27 octobre 2023 à 12H00 (GMT+1).

Adresse : Unité d'Exécution du Projet AEP-LOUDIMA / Direction Générale l'Hydraulique, sise au 4ème étage de l'Immeuble des Mines et Energies, Rond-point Place de la République, Ville de Brazzaville, République Congo. BP : 2120 Brazzaville Tel : (00242) 05 547 17 98 / 06 658 11 11 Email : badea\_uep@yahoo.fr / deeamboulou@yahoo.fr

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, aux heures suivantes : de 08 heures à (15) heures, du lundi au vendredi

Fait à Brazzaville, le 3 octobre 2023

La Coordination du Projet

## AFRIQUE

## L'UA appelle à la participation de la jeunesse pour réaliser les dividendes de la paix

L'Union africaine (UA) a appelé à une participation significative des jeunes pour réaliser les dividendes de la paix à travers la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zléca).

Cet appel a été lancé par Chido Mpemba, envoyée de l'UA pour la jeunesse, lors d'une réunion de consultation sur le thème de la jeunesse qui s'est tenue mardi dans le cadre du 12<sup>e</sup> Dialogue de haut niveau sur les droits de l'homme, la démocratie et la gouvernance en Afrique en cours à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne.

La consultation a exploré le rôle de la jeunesse africaine dans la réalisation des actions axées sur le lien entre le développement économique, la démocratie, la gouvernance, la paix et la sécurité, a indiqué l'UA dans un communiqué.

Mme Mpemba a dit que la Zléca était une évolution historique pour l'Afrique, qu'elle pouvait apporter une grande contribution au développement socio-économique et favoriser l'unité, la solidarité et la collaboration entre les pays africains et entre les Africains.

«Les dividendes de la paix sont essentiels pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et de la Charte de la jeunesse africaine. Sans paix, il n'y a pas de développement, sans l'inclusion des jeunes, il n'y a pas d'avenir pour l'Afrique, c'est pourquoi les jeunes doivent être au premier plan des décisions que nous prenons», a noté Mme Mpemba dans le communiqué.

Si les dividendes de la paix sont les avantages qui découlent de la réduction et de la prévention des conflits sur le continent, offrir des opportunités aux jeunes en libérant le potentiel de la Zléca peut également améliorer la sécurité, la stabilité, la gouvernance, les droits de l'homme, la cohésion sociale et les résultats en matière de développement, a-t-elle indiqué.

«Les jeunes s'engagent dans des activités commerciales et économiques, favorisant l'intégration régionale, la coopération transfrontalière et la compréhension mutuelle. Les jeunes contribuent à la prévention et à la résolution des conflits et à l'édification de sociétés résilientes et inclusives», a-t-elle ajouté.

## AFRIQUE CENTRALE

## Le Cameroun accueille son premier salon de l'entrepreneuriat féminin

Le Salon de l'entrepreneuriat féminin en Afrique centrale, le tout premier du genre réunissant les entrepreneuses de la région, a été inauguré mardi à Douala, la capitale économique du Cameroun, a-t-on constaté sur place.

Sous le thème «Les femmes entrepreneuses africaines face aux enjeux de l'industrialisation dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zléca) et la relance économique post-Covid», cet événement est organisé par le Haut Conseil des affaires de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale en partenariat avec l'association Ladies Business Forum.

Ce salon pionnier vise à aider les entrepreneuses à relever les défis de la Zléca, à solliciter un soutien diversifié de partenaires et d'investisseurs, tout en mettant en lumière l'excellence de l'entrepreneuriat

féminin. L'événement a réuni le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga, ainsi que des représentants du gouvernement centrafricain, en présence de participantes venues de toute la sous-région.

L'initiative marque une étape cruciale dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin en Afrique centrale, renforçant l'engagement en faveur de l'autonomisation économique des femmes dans la région. Une exposition mettant en valeur le savoir-faire des femmes entrepreneuses sera ouverte jusqu'au 7 octobre, date de clôture du salon.

## MALI

## Les autorités peuvent tout négocier, «sauf la partition» du pays

Les autorités maliennes de transition sont prêtes à ouvrir des négociations sur toutes les questions, «sauf la partition du pays», a déclaré lundi à Bamako, le président du Conseil national de transition (CNT) du Mali, le colonel Malick Diaw.

«Le drapeau Vert-Or-Rouge doit flotter très haut et partout sur toute l'étendue du territoire national», a-t-il martelé, dans un discours prononcé à l'ouverture de la session d'octobre du CNT, organe législatif de la transition mis en place depuis le 15 septembre 2020. Selon lui, les équipements de dernière génération acquis, le changement de posture et le réarmement moral des Forces de défense et de sécurité (FDS) sont «le socle sur lequel est bâtie la montée en puissance» de ces dernières.

Ainsi, tout en respectant le droit international humanitaire, les FDS se sont déployées «avec professionna-

lisme» avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), dans le cadre du processus de rétrocession qui doit s'achever le 31 décembre prochain, a souligné colonel Diaw, exhortant le gouvernement et la Minusma à tout mettre en œuvre pour le bon déroulement de ce processus et le respect strict du chronogramme établi. Consacrée à l'examen et au vote de la loi des finances 2024, la session du CNT se penchera aussi à travers 23 dossiers sur d'autres projets de loi concernant la vie de la nation.

Xinhua

## TRAFIC DE VOITURES VERS L'AFRIQUE

## Sept inculpations à Paris

Un conteneur transportant des voitures à destination de l'Afrique de l'Ouest a été intercepté en Espagne, dans le cadre d'une enquête sur un réseau ayant déjà débouché sur sept inculpations en France, a indiqué une source policière.

Cette nouvelle interception d'un conteneur, dans la ville portuaire d'Algésiras en Espagne, fait suite à deux saisies au Havre en France et une à las Palmas en Espagne. Le 12 septembre, de premières arrestations avaient visé «les noyaux durs» de ce réseau «particulièrement actif», a expliqué Guillaume Maniglier, adjoint au chef de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO). Ces interpellations avaient abouti à la mise en examen le 15 septembre de sept hommes, dont trois ont été placés en détention provisoire, pour vols et recels en bande organisée, selon une source judiciaire. «180 voitures sont passées entre les mains de cette équipe à tiroirs» et «plusieurs conteneurs étaient envoyés par semaine», a précisé Guillaume Maniglier.

Quatre-vingts enquêteurs de l'OCLCO, de la police judiciaire, appuyés des équipes de terrain (BRI, brigades cynophiles...) et des analystes d'Europol et d'Interpol ont notamment pu intercepter «plusieurs dizaines» de véhicules en partance, mais



«En 2021, il y avait 121.000 véhicules volés, et en 2022, 135.000»

«d'autres se trouvaient déjà en Afrique de l'Ouest». D'après Guillaume Maniglier, la France est

«l'un des pays en Europe avec le plus de vols de véhicules»: «En 2021, il y avait 121.000 véhicules volés, et en 2022, 135.000».

Ces investigations, lancées à l'été 2021 sous l'égide du parquet de Paris, ont rapidement révélé des liens «avec la Suisse, l'Allemagne,

l'Espagne, la Belgique, où les voitures étaient envoyées pour être stockées». Le tout formait une «nébuleuse criminelle», avec des «têtes de réseaux basées en France, qui étaient en lien avec d'autres coordinateurs à l'étranger» et dirigeaient «des équipes interchangeables».

«Des convoyeurs souvent très jeunes «étaient chargés de mettre les voitures dans des conteneurs puis sur des bateaux» depuis le Havre, mais aussi dans des ports allemands ou belges, à destination de l'Afrique. L'un des commanditaires présumés, un Sénégalais de 38 ans résidant en Essonne, a justifié ses déplacements entre France, Belgique et Suisse, par sa volonté d'y demander l'asile. Lors de l'audience devant la juge des libertés et de la détention, le 15 septembre à Paris et à laquelle l'AFP a assisté, cet homme a indiqué «ne pas se sentir bien» et espérer être placé sous contrôle judiciaire pour «travailler dans la maçonnerie». La juge l'a placé en détention provisoire.

Noël Ndong

## INDUSTRIE AGRICOLE

## Eni Congo et Joule lancent un événement spécial pour renforcer l'écosystème de l'innovation du pays

Afin de booster l'industrie agricole, Eni Congo et l'école Joule organisent un événement de réseautage et de formation sur le campus Enrico Mattei à Pointe-Noire. L'objectif est de créer un écosystème innovant réunissant de jeunes start-ups, des experts de l'industrie, des entrepreneurs agricoles et des chercheurs.



Eni Congo et Joule, l'école d'entrepreneuriat d'Eni, lancent une initiative de réseautage et de formation à Pointe-Noire, sur le campus Enrico Mattei. L'événement, prévu les 3 et 4 octobre,

rants à partir de matières premières agricoles cultivées sur des terres marginales qui n'entrent pas en concurrence avec la chaîne alimentaire.

Des sessions de formation seront

de présenter leurs idées et produits innovants à un public de partenaires potentiels.

Cet événement est rendu possible grâce au soutien du Centre d'Excellence d'Eni pour la

projets communs.

Joule collabore avec Eni Congo pour mettre en place des activités de renforcement des compétences, notamment le premier cours d'entrepreneuriat qui s'est



visé à réunir 14 start-ups congolaises, des entrepreneurs agricoles et des acteurs locaux pour favoriser la collaboration, les opportunités d'apprentissage et le développement économique dans le secteur agricole du pays. Cette initiative, baptisée «Atelier d'Entrepreneuriat», est liée au projet agri-hub d'Eni au Congo, qui vise à produire des biocarbu-

proposées par des experts renommés pour aider les participants à acquérir de nouvelles compétences et connaissances, tout en stimulant les connexions entre les différents acteurs des écosystèmes d'innovation congolais. De plus, les start-ups, soigneusement sélectionnées par l'association locale Pratic et Salon Osiane, auront l'occasion



Conception de Services, l'Expérience Utilisateur et l'Agilité, en collaboration avec l'Université italienne LUISS Business School. En République du Congo, Joule s'engage à promouvoir l'entrepreneuriat local avec un programme d'incubation et d'accélération à la fois pour les start-ups et les entreprises agricoles travaillant conjointement sur des

achevé en mai 2023, dédié à une salle de classe sélectionnée de parties prenantes agricoles (agriculteurs, agrégateurs locaux, entreprises). Cet événement marque une étape importante dans la création d'un réseau d'innovateurs que Joule prévoit d'impliquer au cours des prochaines années.

## ÉTATS-UNIS

## L'ONU dénonce l'omniprésence d'un racisme systémique dans la police

Les Noirs ont trois fois plus de chance que les Blancs d'être tués par la police aux États-Unis, selon une nouvelle étude des experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Selon le Mécanisme des Nations unies pour la justice raciale dans l'application de la loi, le racisme systémique à l'encontre des personnes d'ascendance africaine est omniprésent dans les forces de police et le système de justice pénale des États-Unis, et les autorités américaines doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour les réformer. Les experts indépendants onusiens se sont ainsi dits alarmés par les chiffres et les circonstances dans lesquelles des personnes sont tuées par la police aux États-Unis. Chaque année, plus de 1.000 personnes seraient tuées par les forces de l'ordre dans l'ensemble du pays. Les Noirs sont trois fois plus susceptibles d'être tués par la police que les Blancs. 33% de toutes les personnes tuées entre 2015 et la première moitié de 2023 couraient, conduisaient ou tentaient de fuir les forces de l'ordre.

#### 4,5 fois plus de risques d'être incarcérés que les Blancs

Les Noirs américains ont 4,5 fois plus de risques d'être incarcérés que les Blancs et sont trois fois plus susceptibles de faire l'objet d'une menace de recours à la force et 11 fois plus susceptibles de faire



Ce groupe d'experts a été mis en place en 2021 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, après le meurtre aux États-Unis de George Floyd, un Afro-américain qui n'était pas armé, par un policier blanc. Kerem Yuce/AFP

l'objet d'un comportement répréhensible de la part de la police (insultes, préjugés ou comportements sexuels répréhensibles) que les Blancs. Le rapport constate que le racisme aux États-Unis - héritage de l'esclavage, de la traite des esclaves et des cent ans d'apartheid légalisé qui ont suivi l'abolition de l'esclavage - continue d'exister aujourd'hui sous la forme de profilage

racial, d'assassinats par la police et de nombreuses autres violations des droits de l'homme. Le racisme systémique crée des associations néfastes et fallacieuses entre la race noire, la criminalité et la délinquance.

#### Profilage racial

Certains faits suggèrent qu'un certain nombre d'autres meurtres

d'Africains et de personnes d'ascendance africaine liés à la police se produisent également dans le cadre d'opérations spéciales, impliquant des mandats « no-knock » (entrer au domicile de la personne sans frapper). Le mécanisme a entendu des dizaines de témoignages de parents de personnes d'ascendance africaine tuées par la police. Il indique avoir pu res-

sentir le manque de confiance des personnes d'ascendance africaine dans les forces de l'ordre et les systèmes de justice pénale, en raison « des violences policières historiques et continues subies, et du sentiment d'oppression systémique et d'impunité pour ces violations ».

Sur plus de 1.000 cas d'homicides commis par la police, seul 1 % donne lieu à une inculpation. S'agissant de la lutte contre l'impunité, sur plus de 1.000 cas d'homicides commis par la police chaque année, seul 1% donne lieu à une inculpation. Le rapport invite les services de police à s'attaquer aux problèmes de racisme systémique à l'encontre des agents noirs chargés de l'application de la loi et aux problèmes liés à l'idéologie de la suprématie blanche au sein de ces services. Il formule une trentaine de recommandations à l'intention des juridictions américaines, et plus de 18.000 services de police. Il met en évidence les bonnes pratiques locales et fédérales et reconnaît les efforts déployés par l'administration et certains gouvernements locaux pour lutter contre ce problème.

Noël Ndong

### IN MEMORIAM

#### FIRMIN GANDOU, «DAF» (POUR LES INTIMES)

DEUX ANS DÉJÀ DANS L'AU-DELA !



Vendredi 8 octobre 2021 - Dimanche 8 octobre 2023, il y a deux ans, jour pour jour, que l'Eternel a rappelé à Lui, notre fils, oncle, frère, et père Firmin Gandou.

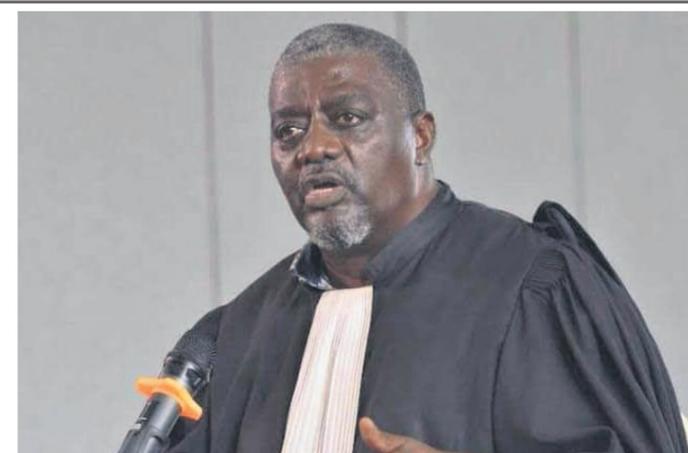
À l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, les enfants Gandou et familles remercient tous ceux et toutes celles qui l'ont connu et porté dans leur cœur d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme. À cet effet, quatre messes d'actions de grâces seront dites ce dimanche 8 octobre 2023, à 7h00, dans quatre paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ci-après :

- Cathédrale Sacré-Cœur ;
- Basilique Sainte-Anne ;
- Saint-Esprit de Mougali et
- Sainte-Marie des Victoires («Mama Elombé») de Ouenzé.

À 12 heures, une gerbe de fleurs sera déposée sur sa dernière demeure, au cimetière du Centre-ville.

À 14 heures, un rafraîchissement sera servi au domicile familial, sis au n° 141 de la rue Djambala, à Mougali (Arrêt Jane-Vialle).

**Cordiale bienvenue à tous !**



Voilà bientôt cinq ans que notre fils, frère, père grand-père Armand Robert Okoko nous a quittés.

Nous continuons à remercier tous ceux qui ont permis le bonheur dans sa vie et qui ont su s'associer à toute notre famille dans ce moment de passage difficile. Nous implorons la miséricorde divine pour le pardon de ses péchés et le repos de son âme dans la paix céleste.

### CHANGEMENT DENOM

On m'appelle TchicayaPoaty Delphina Auriol Flaurica.

Je désire être appelée désormais Ankini Tchicaya Auriol Flaurica.

Un délai de trois mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

On m'appelle Matounga Ndzoumba Nancy Francine Gabrielle. Je souhaiterai être appelée désormais N'Kakou Matounga Nancy Francine Gabrielle.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut s'opposer dans un délai de trois (3) mois.



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## PRIX MONDIAL DE L'ENSEIGNANT 2023

# Une Congolaise parmi les finalistes

Thérèse Mabaka Angelani, enseignante à l'école Malaika de Lubumbashi, en République démocratique du Congo, figure parmi les 50 finalistes du « Global Teacher Prize » de la Fondation Varkey. Ce prix vise à reconnaître l'impact des meilleurs enseignants sur leurs élèves et sur les communautés qui les entourent.



Thérèse Mabaka

Les cinquante finalistes, indique la Fondation Varkey, viennent des quatre coins du monde et enseignent dans des villes et des villages isolés ou dans des écoles de quartiers défavorisés. Ils plaident en faveur de l'intégration et des droits de l'enfant, intègrent les migrants dans les classes et développent les capacités et la confiance en soi de leurs élèves. « Ils sont tous des champions du changement et sont une source d'inspiration pour leurs élèves et les communautés qui les entourent », indiquent les organisateurs du prix.

Diplômée en français et en langues africaines, Thérèse Mabaka enseigne à l'école maternelle de Malaika depuis l'ouverture de l'école, il y a 12 ans. Elle est aussi vice-directrice de l'éducation et fait office de conseillère scolaire, où elle conseille les filles sur les questions relatives à leur santé sexuelle, à leur hygiène et à leur éducation. Son rôle s'étend également à la communauté au sens large, puisqu'elle supervise les mères du centre communautaire et leur dispense une éducation sanitaire et des compétences générales en matière d'hygiène, d'entretien ménager, de blanchisserie et de planification familiale. Elle leur transmet de nombreuses connaissances, les aidant à prendre soin d'elles-mêmes et de leurs familles grâce à des compétences telles que la fabrication de savon, la coupe et la couture, la préparation des aliments.

## Méthodes d'enseignement innovantes

Pour la Fondation Varkey, la pratique exceptionnelle de l'en-

seignement de Thérèse Mabaka est un mélange gagnant d'amour, de dévouement et de méthodes d'enseignement innovantes qui ont transformé la vie de ses élèves et de sa communauté. Elle incarne véritablement l'idée que l'enseignement n'est pas seulement un travail, mais un mode de vie. Les résultats obtenus par ses élèves, explique la Fondation, témoignent de l'efficacité de ses méthodes d'enseignement. « Bien qu'ils soient confrontés à des difficultés économiques et issus de milieux défavorisés, ses élèves excellent sur le plan scolaire, avec un taux de réussite élevé de 75 % en moyenne, tandis que 97 % d'entre eux parlent couramment le français et remportent des succès dans diverses compétitions de lecture, d'écriture, de mode, de danse et de sport ».

En outre, indique-t-on, l'école Malaika, où enseigne Thérèse Mabaka a acquis une reconnaissance internationale pour ses contributions significatives à l'alphabétisation, à la durabilité et au travail éducatif en RDC. Son impact porte également sur le changement climatique et la sensibilisation à l'environnement, son école intégrant l'éducation au changement climatique dans le programme scolaire et montrant l'exemple avec des pratiques durables telles que l'énergie renouvelable, l'agriculture régénératrice et les efforts de reforestation.

## Parcours pédagogique remarquable

Thérèse Mabaka, explique-t-on, s'est lancée dans un parcours pédagogique remarquable, moti-

vue, indique-t-on, par sa passion pour l'éducation et l'amour de ses élèves. Née dans une famille d'éducateurs, son père étant enseignant, elle a d'abord suivi une vocation religieuse en tant que nonne. Pendant son séjour au couvent, elle a découvert que sa véritable vocation était d'éduquer et d'inspirer les enfants. Thérèse Mabaka, fait-on savoir, estime que l'enseignement ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à favoriser la croissance de ses élèves en tant qu'individus. Épouse, mère et grand-mère, indique l'école Malaika, elle a la ferme intention de voir les filles de l'école devenir des leaders dans leur communauté et est convaincue que cette communauté sera transformée par l'éducation des filles et se réjouit de voir la première promotion d'élèves de Malaika, qui s'est inscrite il y a 12 ans, recevoir leur diplôme d'État et poursuivre ses études.

seulement sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan du développement personnel. Un exemple parmi tant d'autres, l'impact qu'elle a eu sur les élèves est celui d'une jeune fille qui n'écouait pas, souffrait d'un complexe d'infériorité, avait peu confiance en elle et avait l'habitude de faire de nombreuses fugues. Mais, après que ses parents désespérés l'ont confiée à Thérèse, sa patience et ses encouragements, ses conseils et son soutien au fil du temps ont transformé la vie de cette jeune fille en celle d'une des élèves les plus performantes.

## Dévouement extrascolaire

Le dévouement de Thérèse Mabaka, explique-t-on, va au-delà de la salle de classe. Elle s'engage activement auprès de la communauté en proposant des cours d'alphabétisation aux parents, en particulier aux mères, afin d'améliorer leur niveau de vie. Elle aborde des questions telles que l'hygiène, la santé, l'esprit d'entreprise et le planning

écoles belges et britanniques, elle élargit leurs horizons et les encourage à rêver grand.

## Améliorer la profession d'enseignant

Thérèse Mabaka, indique-t-on, est une enseignante dévouée et un catalyseur pour l'amélioration de la profession d'enseignant. Pour ce faire, elle collabore avec des éducateurs du monde entier, partageant ses méthodes d'enseignement innovantes et apprenant des autres. Son engagement en faveur de l'amélioration continue profite à ses élèves, à ses collègues et à l'ensemble de la communauté éducative.

## Prix ouvert à tous les enseignants

Le prix mondial de l'enseignant est ouvert aux enseignants en activité qui enseignent des enfants soumis à l'obligation scolaire ou âgés de cinq à dix-huit ans. Les enseignants qui enseignent à des enfants de plus de 4 ans dans le cadre d'un programme d'ensei-



Thérèse Mabaka pendant un cours à l'école Malaika

## Adapter ses méthodes d'enseignement

Lorsqu'elle est arrivée à Kalebuka, Thérèse Mabaka, fait-on savoir, a été confrontée à la tâche ardue d'enseigner à des élèves qui, pour la plupart, ne parlaient que leur langue locale, manquaient de connaissances de base en matière d'hygiène et ne s'intéressaient guère à l'éducation. Elle a abordé ce défi avec empathie, en adaptant ses méthodes d'enseignement pour rencontrer ses élèves là où ils se trouvaient. Au fil du temps, elle a constaté des améliorations remarquables, non

familial, contribuant ainsi à des changements positifs au sein de la communauté.

En tant qu'enseignante, poursuit la Fondation Varkey, Thérèse Mabaka est convaincue qu'il faut préparer ses élèves à devenir des citoyens du monde, en utilisant la technologie pour leur faire découvrir le monde au-delà de leur environnement immédiat à l'aide du contenu intégré de l'iPad et de la télévision. Grâce à des programmes, des concours internationaux et des interactions virtuelles avec des éducateurs du monde entier, y compris des

gnement de la petite enfance reconnu par le gouvernement sont également éligibles, tout comme les enseignants qui enseignent à temps partiel et les enseignants qui dispensent des cours en ligne. Les enseignants doivent passer au moins 10 heures par semaine à enseigner à des enfants en face à face, et prévoir de rester dans la profession d'enseignant pendant les 5 prochaines années. Le prix est ouvert aux enseignants de tous les types d'écoles et, sous réserve des lois locales, de tous les pays du monde.

Patrick Ndungidi

## DÉSIGNATION DES CHEFS DE SECTEURS

## Une plainte contre Eustache Muhanzi

Le ministre en charge de la Décentralisation et Réforme institutionnelle est accusé de faux en écriture dans son dernier arrêté sur la désignation des chefs de secteurs.

Le député provincial élu du territoire de Masisi, dans le Nord-Kivu, Alexis Bahunga, vient d'ester en justice contre le ministre de la Décentralisation, Eustache Muhanzi, pour faux en écriture. Selon radiookapi.net, cet élu a saisi le procureur général près la Cour de cassation pour dénoncer des irrégularités contenues dans l'arrêté portant nomination des chefs de secteurs signé le 27 septembre dernier par le ministre de la Décentralisation. Le député Alexis Bahunga Malira, précise la source, dénonce, en effet, la désignation d'un prétendu chef coutumier à la tête du secteur de Katoy dans le territoire de Masisi. « *Le ministre de la Décentralisation et réforme institutionnelle a commis un faux en écriture en désignant à la tête du < secteur de Katoy un certain Bigembe comme chef de secteur et Mwami, alors que ce dernier ne fait aucunement partie de la lignée coutumière du territoire de Masisi* », a souligné le député provincial cité par radio Okapi.net.

Le plaignant dénonce, en outre, la désignation d'une personne décédée il y a de cela plus de quatre mois comme chef de secteur d'Osso. L'élu de Masisi a dit attendre du procureur général près la Cour de cassation d'« interpellé ce ministre, enquêter sur ces faits et éclairer l'opinion, châtier sévèrement le coupable et contribuer à la moralisation et à l'éthique de la vie publique en RDC ».

La radio onusienne rappelle que ce même arrêté ministériel a provoqué une pluie de protestations à Goma, car il est en contradiction avec certains points de l'arrêté du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation sur la même matière.

Lucien Dianzenza

## LÉOPARDS FOOTBALL

## Okita remplace Kakuta blessé



Jonathan Okita Yula

Le milieu de terrain Gaël Kakuta va finalement manquer à l'appel du sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo, Sébastien Desabre, pour la trêve internationale de ce mois d'octobre. Blessé à la cheville le 23 septembre dernier lors du match de la L2 française contre la formation de Valenciennes, le joueur d'Amiens ne jouera donc pas les deux matchs amicaux Fifa des Léopards contre les Kiwis de la

Nouvelle-Zélande à Murcie en Espagne, et les Palancas Negras d'Angola à Lisbonne au Portugal. Et pour le remplacer, Sébastien Desabre a appelé, pour la première fois depuis qu'il est sélectionneur, l'attaquant Jonathan Okita. C'est un ancien joueur de Tubize, Standard de Liège, Roeselare et Royal Union Saint-Gilloise en Belgique, passé par MVV Maastricht, NEC Nijmegen aux Pays-Bas. Sociétaire du

FC Zurich depuis 2022, il a inscrit 7 buts en 22 apparitions la saison passée.

Et cette saison, il effectue un début de saison flatteur avec déjà cinq buts en neuf matchs de championnat helvétique, et un but en Europa League. C'est donc un renfort de taille pour les Léopards, lui qui a déjà fait partie des Léopards sous l'ex-sélectionneur argentin Hector Cuper.

Martin Engimo

## LINAFOOT/LIGUE 1

## DCMP remporte le derby kinois face à V.Club

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est imposé, le 4 septembre 2023, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, face à l'AS V.Club, en match de la 5e journée du groupe B de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1.

Le onze de départ du DCMP s'est constitué de Vandiya, Mira, Musinga, Junior Koné le capitaine, Matukala, Ndongala, Mydo Kingu, Makangila, Efoloko Nzulama, Diamana et Ikamba. Du côté de V.Club, on a retrouvé dans la compos du coach Raoul Jean Pierre Shungu le gardien de but Farid Ouédraogo, Soglongbe, Mwimba, Glele, Apataki, Mbomba, Samangwa, Kiatalua, Ngoma, Sonahye et Imana Ilote.

Après une nette domination dans l'entrejeu pendant plus d'une heure, les Immaculés du coach Djene Ntumba ont trouvé la faille à la 70e minute, sur une magnifique balle arrêtée du latéral gauche Yalet Mido



Vue du derby kinois entre DCMP et V.Club le 4 septembre 2023 au stade Tata Raphaël/DR

Kingu. Le gardien Farid Ouédraogo de V.Club n'a pu rien faire. Après ce but, la partie a été interrompue pendant une dizaine de minutes suite à des troubles des supporters de V.Club avec des projectiles et tendant d'envahir l'aire de jeu du stade Tata Raphaël. Mais les

policiers commis à la sécurité du stade ont rapidement contenu les supporters en furie, et la partie a repris. V.Club a tenté de se ruer dans le camp des Immaculés, mais leurs offensives n'ont pas été concluantes. C'était le 190e derby de l'histoire du derby, avec un total

de 69 victoires pour DCMP. Les Immaculés comptent désormais 13 points, reprenant la tête du groupe devant Maniema Union (12 points). Pour leur part, les Dauphins Noirs de Kinshasa sont bloqués à 9 points.

Martin Engimo

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ligue des champions, 2e journée de la phase de poules, groupe B  
Faitout Maouassa est resté sur le banc lors de la prestigieuse victoire du RC Lens face à Arsenal (2-1). Notons la belle prestation de Brice Samba dans les buts artésiens.

## Angleterre, 11e journée, 3e division

Toujours privé de William Hondermarck, blessé, Northampton l'emporte 3-1 face à Reading.

France, match en retard de la 1re journée, 3e division

Convoqué au sein du groupe sochalien pour le déplacement à Versailles, Chris Makosso était finalement en tribunes lors du match nul de son équipe (1-1).

## Géorgie, 28e journée, 1e division

Dila Gori et Romaric Etou, titulaire, s'inclinent chez le Dinamo Tbilissi (1-3). Avec seulement une victoire et un nul lors des cinq dernières journées, Dila Gori est désormais 4e à 11 points de son adversaire du jour, second.

## Coupe de Russie, 5e journée de la phase de groupes

Emmerson Illoy-Ayyet était titulaire lors du succès d'Ural face au Rubin Kazan (2-0). Ural est second du groupe B avec 8 points.

Camille Delourme

## SOIRÉE MUSICALE

## La compagnie Kuwisana organise un spectacle danses, chants et slam

Le spectacle qu'organise la compagnie Kuwisana, le 7 octobre, au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a pour but de valoriser l'art et les espaces culturels congolais.

La soirée musicale prévue pour une durée de deux heures connaîtra la participation des artistes invités ci-après : Aipeur, un chorégraphe congolais résidant en France ; Black Panther, un slameur congolais ; Maska, un musicien congolais qui fait de la musique urbaine ; et la compagnie Kuwisana, organisatrice de la soirée. Les artistes invités joueront la première partie et la compagnie Kuwisana se produira en deuxième et dernière partie. « Le but de cette soirée que nous organisons le 7 octobre est de

valoriser l'art et les espaces culturels congolais et valoriser aussi les artistes qui sont dans la danse contemporaine. Parce qu'il y a beaucoup de gens qui ne maîtrisent pas la danse contemporaine », a déclaré Jajus Nkounkou, régisseur lumière, directeur artistique de la compagnie Kuwisana.

A titre de rappel, c'est pour la troisième fois que la compagnie Kuwisana organise cette activité. La première fois c'était en 2018. Après cette première activité, la compagnie s'était rendue au Cameroun avec l'ap-

pui du gouvernement congolais par le truchement du ministère de la Culture et des Arts. La seconde fois c'était pour valoriser l'art congolais. Pareil pour cette édition.

Après la tenue de cette troisième édition qui se déroulera en une soirée, la compagnie Kuwisana se rendra de nouveau au Cameroun, le 14 novembre prochain, pour participer au festival international Modaperf. « Nous nous rendrons au nombre de sept, dont quatre danseurs, un administrateur, un technicien et moi-même le directeur artistique. Nous irons représenter la République du Congo à ce festival international, tout comme nous l'avions fait les 17 et 18 mars dernier, lorsque nous avons représenté la République du Congo à Wallonie Bruxelles à Kinshasa en République démocratique du Congo », a expliqué Jajus Nkounkou.

Enfin, il a remercié tous les Congolais et les mécènes qui les ont soutenus pour parvenir à organiser ce spectacle en vue.

Bruno Okokana

**« Nous nous rendrons au nombre de sept, dont quatre danseurs, un administrateur, un technicien et moi-même le directeur artistique. Nous irons représenter la République du Congo à ce festival international, tout comme nous l'avions fait les 17 et 18 mars dernier, lorsque nous avons représenté la République du Congo à Wallonie Bruxelles à Kinshasa en République démocratique du Congo »**

## ART ORATOIRE

Les dés sont jetés pour la 8<sup>e</sup> édition du slam national

La fédération congolaise de slam poésie a récemment annoncé le lancement du concours national de slam qui offrira l'opportunité au vainqueur de représenter le Congo en France lors de la Coupe du monde de slam en 2024.

Sous l'égide de son président, Aristote Moukoko, la fédération congolaise de slam est à pied d'œuvre pour la bonne tenue de la compétition. Ouvertes jusqu'au 25 octobre, les inscriptions sont actuellement en cours et se destinent à tout slameur congolais sans restriction de genre ou d'âge qui souhaite participer à ce concours. Le lien de candidature est à retrouver sur la page Facebook du slameur Black Panther, l'un des ambassadeurs de cette huitième édition et ancien lauréat national.

A en croire ses propos, les présélections se feront le 27 octobre dans les villes de Pointe-Noire et Dolisie. Et une grande finale est prévue le 10 novembre en présence des meilleurs de chaque ville à Brazzaville. Par ailleurs, le slameur congolais a fait savoir que la compétition nationale de slam est une opportunité intéressante de développer sa carrière et de se faire un carnet d'adresses.

« Pour ma part, c'est l'un des événements qui m'a permis de rencontrer les slameurs étrangers, de tisser des liens

**« J'encourage les slameurs à y participer et à se donner à fond pour gagner. La meilleure place que nous avons occupée était celle de vice-champion. J'espère et j'ose croire que cette fois-ci nous pourrions être champion du monde de slam parce que le potentiel et le talent y sont »**

avec plusieurs slameurs d'Afrique, d'Europe et même d'Asie. Il m'a permis aussi de bénéficier de plusieurs autres voyages puisqu'il y a eu cet échange de culture », a confié Black Panther.

Notons que lors de la 20<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde de slam poésie qui s'est tenue en mai dernier, l'Afrique comptait cinq représentants parmi les vingt candidats. Ces derniers venaient particulièrement de la Côte d'Ivoire, de Madagascar, du Mali, du Mozambique et de la République du Congo qui faisait son come-back après quelques années d'absence. Malheureusement, le candidat congolais n'a pas pu se hisser sur le tableau d'honneur.

« J'encourage les slameurs à y participer et à se donner à fond pour gagner. La meilleure place que nous avons occupée était celle de vice-champion. J'espère et j'ose croire que cette fois-ci nous pourrions être champion du monde de slam parce que le potentiel et le talent y sont », a souhaité Black Panther.

Merveille Jessica Atipo

## COUPE DU MONDE 2030

# Le Maroc, l'Espagne et le Portugal co-organisateurs du centenaire de la compétition

Le Maroc enfin récompensé de ses efforts. Le Conseil de la Fédération internationale de football association (Fifa) a retenu à l'unanimité le Maroc, l'Espagne et le Portugal comme candidature unique pour l'organisation de la Coupe du monde 2030 après les Etats-Unis, le Canada et le Mexique en 2026.

Pari gagné pour le Maroc qui deviendra ainsi le deuxième pays africain à abriter les rencontres de la Coupe du monde après l'Afrique du Sud en 2010. Cette décision est une forme de reconnaissance de la place qu'occupe ce pays dans l'organisation des grands rendez-vous footballistiques sur le continent.

La Coupe du monde 2030 a un caractère particulier en ce qu'elle coïncide avec le centenaire de cette fête du football

planétaire créée en 1930 en Uruguay. Pour célébrer de manière la plus appropriée le centenaire de la Coupe du monde de la Fifa, dont la première édition s'est déroulée en Uruguay en 1930, un accord entre les confédérations européenne, africaine et sud-américaine prévoit également que trois rencontres aient lieu à Montevideo, en Uruguay, à Buenos Aires, en Argentine et à Asuncion au Paraguay. Le premier de ces trois matches se

uera dans le mythique stade Estádio Centenario de Montevideo où tout a commencé.

« Deux continents, l'Afrique et l'Europe unis non seulement dans la célébration du football, mais aussi dans une cohésion sociale et culturelle unique. Quel beau message de paix, de tolérance et d'inclusion ! En 2030, nous aurons une empreinte mondiale unique, trois continents, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du sud, six pays, l'Argentine, l'Espagne, le Maroc, le Paraguay, le Portugal et l'Uruguay accueillant et unissant le monde tout en célébrant ensemble le beau jeu le centenaire de la Coupe du monde », a expliqué Gianni Infantino, le président de la Fifa.

De son côté, Sa Majesté le roi Mohammed VI a adressé ses félicitations au Royaume d'Espagne et à la République du Portugal tout en réitérant l'engagement du Royaume du Maroc à travailler en parfaite synergie avec les instances en charge du dossier dans chacun des pays hôtes.

James Golden Eloué



**« Deux continents, l'Afrique et l'Europe unis non seulement dans la célébration du football, mais aussi dans une cohésion sociale et culturelle unique. Quel beau message de paix, de tolérance et d'inclusion ! En 2030, nous aurons une empreinte mondiale unique, trois continents, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du sud, six pays, l'Argentine, l'Espagne, le Maroc, le Paraguay, le Portugal et l'Uruguay accueillant et unissant le monde tout en célébrant ensemble le beau jeu le centenaire de la Coupe du monde »**

## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

## La DGSP et BMC en demi-finales

Le pays hôte a pu aligner au terme des quarts de finale disputés le 4 octobre deux équipes en demi-finales des 44es Championnats d'Afrique des clubs champions de handball que Brazzaville abrite depuis le 28 septembre : l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) chez les dames et BMC chez les messieurs. La seule fausse note est l'élimination de Petro sport à l'issue d'une rencontre dont il avait parfaitement la maîtrise.

Les demi-finales programmées pour le 6 octobre au gymnase Nicole-Oba prévoient des rencontres de haute facture qui obligent donc les deux représentants congolais à rehausser leur niveau pour bousculer la hiérarchie. Chez les dames, la DGSP aura fort à faire avec les Angolaises de Primeiro de Agosto. La DGSP s'est qualifiée pour le dernier carré en éliminant Grain de Sel, l'autre équipe congolaise sur un score de 34-20 après un score de parité (14-14) à la mi-temps. « Primeiro est une équipe que nous connaissons aussi. C'est parmi les deux meilleures équipes d'Afrique. Mais, le match peut se jouer sur un petit détail même si ce n'est pas la grande équipe que nous avons connue parce qu'il lui manque des cadres, les joueuses qui évoluent en



Europe. Je pense que nous avons notre carte à jouer. Si nous réunissons tous les ingrédients sur le plan de l'engagement, de la détermination et de la motivation,

nous allons renverser l'ordre pour que les deux équipes angolaises ne jouent pas la finale », a commenté Simon Badénika, le coach de la DGSP au terme de la confrontation

La DGSP battant Grain de Sel/Adiac congolo-congolaise.

La DGSP, rappelons-le, avait terminé la phase de poules en s'inclinant contre Petro Atletico (35-24). Il pense trouver la recette pour faire mieux face à

Primeiro. « Avec les équipes angolaises, il faut les obliger à jouer placer. Si vous leur donnez le temps de développer la montée de balle rapide et des contre attaques c'est qu'à la mi-temps vous aurez moins 10 », a-t-il ajouté. L'autre demi-finale mettra aux prises Al Ahly à Petro d'Angola. Al Ahly a battu FAP (31-29) puis Petro a dominé A Nziko (36-23).

Chez les messieurs BMC a eu raison de Red stars 29-24, validant ainsi son ticket de jouer les demi-finales face à Al Ahly vainqueur d'A Nziko (35-18). L'autre demi-finale va opposer FAP du Cameroun à la JSK. FAP a dominé sur le fil Petro sport du Congo (23-22) puis JSK a pris le meilleur sur Adjidja (35-33).

Les vainqueurs disputeront les finales le 7 octobre.

J.G.E.



## SOMMET DES TROIS BASSINS TROPICAUX

## Jean-Claude Gakosso sollicite l'appui des diplomates

Le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, a adressé, le 4 octobre, un message aux membres du corps diplomatique accrédités au Congo sur les enjeux du sommet des trois bassins forestiers tropicaux, qui se tiendra du 26 au 28 octobre à Brazzaville.

Devant les ambassadeurs accrédités au Congo, le ministre Jean-Claude Gakosso a relevé, dans son discours, l'importance de la protection de l'environnement. A cette occasion, il a également éclairé ces diplomates sur « la quintessence » du sommet de Brazzaville, sur « ses enjeux, ses implications, les aspects organisationnels et les attentes », et surtout sur les défis à relever.

Pour le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, « la préservation des grands écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales constitue un enjeu prioritaire pour

*l'humanité, au regard de l'accélération du changement climatique et de son impact nocif, chaque jour plus perceptible, sur l'ensemble des habitants de notre planète ».*

En outre, il en appelle à la prise de conscience sur « la nécessité d'adopter des solutions communes en vue de protéger les écosystèmes forestiers contre la déforestation et le commerce international des bois milite en faveur d'une action concertée des trois bassins forestiers : Congo, Amazonie et Bornéo-Mékong ».

Au cours de la rencontre, Jean-Claude Gakosso a expliqué que le président Denis Sassou N'Guesso et ses

homologues tenteront de poser les bases d'une gestion concertée des bassins forestiers. Cette gestion concertée qui se veut respectueuse de la souveraineté des Etats vise, a-t-il dit, à « enclencher un partenariat stratégique et à permettre aux pays des trois bassins de peser tant soit peu dans les négociations internationales sur le climat ».

L'enjeu principal de la 2e édition du sommet des trois bassins forestiers tropicaux consistera, a précisé le ministre, « à établir et à installer progressivement une coopération sud-sud qui contribuera à soutenir la décennie 2021-

*2030 des Nations unies pour la restauration des écosystèmes ».*

Le sommet des trois bassins forestiers tropicaux permettra également, a-t-il poursuivi, « de rapprocher et d'harmoniser les points de vue des différentes parties prenantes, et ce, à la veille de la COP-28 de Dubaï ».

Au nom du chef de l'Etat et du gouvernement, le ministre des Affaires étrangères a invité les ambassadeurs accrédités au Congo à prendre part « de manière pleine et entière, avec engagement et enthousiasme, au sommet des trois bassins forestiers tropicaux qui ne vise qu'un objectif, à

*savoir le bien-être de l'humanité ».*

Au début de son message, le ministre des Affaires étrangères est revenu sur l'extrait du discours du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, prononcé récemment à la tribune de l'ONU, lors de la 78e assemblée générale de cette institution. Un extrait dans lequel le chef de l'Etat congolais a présenté les conséquences de la dégradation du climat sur l'humanité, du fait de la multiplication « désordonnée » des activités humaines. Il a vu la question du climat comme « la plus pressante de toutes les urgences ».

**Yvette Reine Nzaba**

## RÉSEAU DES FEMMES LEADERS AFRICAINES

## Danièle Sassou N'Guesso préside la branche Congo

La branche Congo du Réseau des femmes leaders africaines « African women leaders Network » (AWLN) que préside Danièle Sassou N'Guesso a été mise en place en marge des travaux de la cinquième retraite intergénérationnelle de cette plateforme continentale, tenus les 30 septembre et 1er octobre à Kintélé.

Comportant vingt-quatre membres à sa création, la branche congolaise va travailler en s'appuyant sur les six piliers de l'AWLN et en accompagnant le gouvernement dans sa lutte contre la pauvreté ainsi que la promotion d'un développement inclusif. « Il nous reste encore d'énormes efforts à fournir en faveur d'une plus grande participation des femmes aux postes de direction », s'est engagée Danièle Sassou N'Guesso.

Selon elle, cette plateforme représente un outil formidable qui leur permettra d'identifier les femmes leaders souhaitant s'engager de façon à enclencher un cercle vertueux de motivation. Ce qui poussera les autres femmes désireuses, elles aussi, d'accéder à des postes de responsabilités de s'engager. « Cette retraite qui représente l'ADN même du réseau nous a permis, grâce au leadership des jeunes, d'identifier les jeunes filles, leur parcours professionnel et académique pour préparer la génération des femmes



Danièle Sassou N'Guesso prononçant son mot de circonstance/DR

*leaders du Congo de demain »*, a poursuivi la présidente de l'AWLN Congo.

Porté sur les fonts baptismaux par les femmes de tous les secteurs et de toutes les générations confondues, en juin 2017 à New York, aux Etats-Unis d'Amérique, l'AWLN est une plateforme continentale visant à promouvoir et à renforcer les capacités de leadership des femmes africaines. Soutenu

par la commission de l'Union africaine (UA), les Nations unies et la République d'Allemagne, il s'est, dès 2018, structuré sur six piliers fondamentaux, notamment la bonne gouvernance, le leadership des jeunes, les finances et l'entrepreneuriat, la paix et la sécurité, l'agriculture, l'environnement et la mobilisation sociale. « Ce sont-là des thématiques très importantes qui per-

*mettent d'inscrire de façon très harmonieuse la question des femmes au sein des cadres réglementaires internationaux et nationaux, à l'instar des Objectifs de développement durable, de l'agenda 2063 de l'UA et du Plan national de développement 2022-2026 en cours d'exécution en République du Congo », a déclaré Danièle Sassou N'Guesso.*

Placée sur le thème « Exploiter le dividende démographique des jeunes femmes africaines... », la retraite du Congo s'est déroulée en présence de la marraine de l'AWLN, l'ancienne présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf, de la présidente de la République démocratique et fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, et de l'ancienne présidente de la Centrafrique, Catherine Samba-Panza. L'un des temps forts de cette rencontre a été la remise au président congolais, Denis Sassou N'Guesso, du trophée de la masculinité positive.

« Il est vrai que mon combat en faveur de l'émancipation de la femme a toujours été très clair : libérer le potentiel endogène, valoriser nos forces et œuvrer au quotidien à l'amélioration des conditions de vie des femmes africaines... Dans ces moments d'incertitude, mes rêves pour la femme africaine sont vastes et audacieux... », a conclu la présidente de l'AWLN Congo.

**Parfait Wilfried Douniama**